

L'«R» de La Pesse

Octobre 2022 - n°

58

Le mot du Maire

Bruno Latour sociologue, anthropologue, théologien et philosophe des sciences français, décédé le 9 octobre dernier, exprimait l'importance d'avoir une parole positive sur les mesures à prendre pour faire face au dérèglement climatique. Une condition indispensable selon lui à l'adhésion du plus grand nombre à ce qui peut être considéré comme des restrictions mais qui ne sont que des limites physiques que nous devons réapprendre à respecter collectivement.

Si la parole d'un intellectuel n'a pas à être considérée comme une vérité absolue, elle doit susciter l'intérêt, nourrir la réflexion, donner à penser.

L'été qui vient de s'achever a marqué les esprits. Depuis la pluie est revenue, parfois en abondance. Cela peut conforter l'idée que tout est rentré dans l'ordre. Il n'en est cependant rien. En plus des difficultés attendues sur le coût de l'énergie et l'alimentation même en électricité, l'approvisionnement en eau doit nous interroger.

Que faire ? Individuellement il s'agit de réduire sa consommation, d'avoir en tête cette réalité pour que chaque geste quotidien soit adapté à cette exigence : moins consommer pour gagner sans aucun doute en qualité de vie.

La collectivité doit aussi traiter ces questions. Des décisions simples, concrètes peuvent être prises. Réduire la durée de l'éclairage public, s'assurer de l'étanchéité de l'ancien réservoir qui permet d'alimenter la réserve destinée à l'usage agricole, être d'une grande vigilance sur les consommations dans les bâtiments publics.

Il faut bien entendu avoir cette orientation pour conduire les réflexions et projets actuels.

Notre communauté de communes vient de s'engager dans l'élaboration d'un plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les communes seront associées et notre conseil municipal fera entendre sa voix. Comment imposer le stockage de l'eau lors de nouvelles constructions ? Les questions posées sont éminemment transversales avec un impact sur tous les domaines. Comment réserver des terrains, à l'échelle communautaire, dédiés à une activité agricole permettant d'aller vers une autonomie alimentaire (maraîchage notamment, productions diversifiées) ?

Ce ne sont que quelques-uns des sujets qu'il faudra traiter. Je vous invite à y réfléchir car la population sera conviée à des réunions publiques où sa parole pourra être prise en compte.

Toujours au niveau communautaire, comment promouvoir un tourisme raisonné et respectueux du territoire ?

A l'échelon communal on a pu constater que l'afflux, en fin d'été, de bois secs et un ralentissement de la demande ont fait baisser les cours du bois. 4 offres ont été proposées pour les bois des deux parcelles communales mises en vente à Nantua début octobre. Elles sont inférieures au prix de retrait fixé alors qu'au printemps la situation était plus favorable. La commune a décidé néanmoins d'accepter la meilleure de ces offres. Cette décision a été prise parce qu'il n'est pas certain d'obtenir une meilleure valorisation l'année prochaine.

Reste à savoir si les acheteurs potentiels maintiendront cette offre.

Quel sera l'impact d'un nouvel été caniculaire sur une forêt déjà en grande souffrance ? Nos partenaires de l'ONF ont beaucoup de mal à formuler une vision de ce qui nous attend.

En lien avec le PLUi, il faudra se questionner sur la répartition des futurs terrains constructibles. Pour quels types d'habitats ? Dans ce domaine, notre commune fait face également à une forme de dérèglement : part importante de résidences secondaires, prix de l'immobilier très élevé et son corollaire : la quasi-impossibilité pour bien des ménages de vivre à La Pesse.

La rénovation énergétique de logements est un pas mais pas une solution à elle seule.

Le cadre qui prévaut à ces questions est très contraint : réduire l'artificialisation des sols, densifier l'habitat sont imposés par les schémas territoriaux.

Quel est le dénominateur commun à ce qui est soulevé ?

La responsabilité individuelle et collective de penser aux prochaines générations, la pleine conscience de nos actes et la notion de partage. S'agit-il d'une définition de la citoyenneté ? Si c'est le cas, je veux croire qu'être citoyen demeure une forme d'idéal. Et qu'ainsi on considère le changement de nos comportements et de nos habitudes comme un acte volontaire et positif.

CLAUDE MERCIER

Eclairage public

Lundi 5 septembre, le conseil municipal a réfléchi à l'amplitude horaire de l'éclairage public. L'augmentation attendue du coût de l'énergie est une réalité qui s'impose à tous. Le souhait de penser aux usagers a également été pris en compte.

Depuis le 4 octobre, l'éclairage s'éteint à 21h et se rallume à 6h30. L'activité est réduite de 21h à 23h ; collégiens et lycéens pourront regagner l'arrêt du bus à 7h dans de bonnes conditions.

En tenant compte du coût de l'énergie actuel, cette modification générera une baisse de la facture annuelle de 1200€. Cela permettra d'atténuer la hausse importante attendue sur ce poste budgétaire.

Il s'agit également de s'inscrire dans une démarche collective de réduction de la consommation pour préserver l'alimentation en électricité cet hiver.

Un acte symbolique qui va dans le sens de l'intérêt général.

Mais cela ne mettra pas notre budget communal à l'abri d'augmentations importantes. Un groupe de travail sur l'énergie s'est monté au sein du conseil, afin de passer en revue toutes les consommations énergétiques pour évaluer les priorités et estimer les économies potentielles, mais aussi les possibilités de production photovoltaïque sur les bâtiments communaux, de manière à réduire notre exposition au renchérissement et aux tensions d'approvisionnement sur l'énergie que nous savons inéluctables dans les années à venir.

Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h

Vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

*En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à téléphoner !*

*Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.*

Rentrée scolaire 2022

Les écoles de La Pesse et Les Bouchoux ont fait leur rentrée ce jeudi 1 septembre. Quelques nouveautés ont été mises en place sur l'organisation scolaire et périscolaire.

Les écoles de La Pesse et Les Bouchoux, fonctionnent désormais sur 4 jours. Il n'y a plus d'école le mercredi et chaque journée est allongée de 45 min. La semaine de 4 jours était demandée depuis plusieurs années par une majorité de parents qui attendaient :

- La possibilité de passer une journée supplémentaire en famille, avec une plus large possibilité d'activités sportives ou culturelles le mercredi.

- Une journée de transport et logistique parfois fatigante en moins dans la semaine : les enfants des Bouchoux parcourent en effet chaque jour 1h15 de bus pour relier les 2 communes (en passant par l'ensemble des hameaux). Par ailleurs, 60% des enfants vivent dans l'habitat isolé et la logistique est parfois rocambolesque notamment l'hiver (données 2021).

- La possibilité d'un accueil le mercredi toute la journée au centre de loisirs (et non plus seulement le matin à l'école sans possibilité de rejoindre le centre de loisirs) pour les parents qui travaillent le mercredi.

Bien entendu, il y avait aussi les opposants à la semaine de 4 jours avec la crainte notamment d'une efficacité pédagogique moindre : une matinée d'école en moins c'est une répétition en moins chaque semaine.

L'accueil du mercredi à la journée est possible au centre de loisirs des Moussières (comme durant les vacances scolaires). Le périscolaire a été adapté aux nouveaux horaires et les familles peuvent donc désormais trouver accueil pour leurs enfants du lundi 7h15 au vendredi 18h, mercredi compris. De quoi faciliter l'organisation familiale et la vie professionnelle des parents.

Les 2 RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal) La Pesse - Les Bouchoux et Bellecombe - Les Molunes - Les Moussières fonctionnent donc sur des rythmes identiques.

Les effectifs scolaires continuent de diminuer : le RPI comptabilise cette rentrée 37 élèves : 11 sont accueillis à l'école des Bouchoux en CM1 et CM2 et 26 sont accueillis à l'école de La Pesse en classe Maternelle ou en classe de CP/CE1/CE2.

Du côté de la Petite Enfance, la situation des parents est toujours extrêmement critique

faute d'offre d'accueil : 27 bébés de 0 à 3 ans sur les Hautes-Combes (Bellecombe, Les Bouchoux, Les Moussières, La Pesse) pour seulement 3 places d'accueil (données au 15 février 2022). Précarité et difficultés d'organisation guettent les jeunes parents.

Les communes attendent de nouveaux résultats d'étude pour avancer sur le dossier de fusion des écoles et de création d'un accueil petite enfance.

CAROLINE AUGÉ-CHEVASSUS



Azimut festival

Chers bénévoles, chers festivaliers

Nous tenions tout d'abord à vous remercier pour votre investissement lors de cette 31^e édition d'Azimut festival.

Vous nous prouvez encore une fois que notre village est soudé et solidaire. Votre énergie et votre engagement sans faille jouent un rôle primordial dans le succès de cette association et nous vous en sommes très reconnaissants. Nous aurons l'occasion de parler de futurs projets et revenir sur cette année 2022 lors de la prochaine assemblée générale qui se déroulera vendredi 2 décembre 2022, à Alvéoles à partir de 18h30. À la suite de la présentation, nous vous invitons à un repas convivial, afin de vous remercier de votre investissement et de partager un agréable moment tous ensemble.

En espérant vous voir nombreux, nous vous souhaitons un bel automne et à bientôt.

L'équipe USC La Pesse



CONSEILLERS NUMÉRIQUES



Le conseiller numérique accompagne les usagers vers l'autonomie numérique.

Sur la communauté de communes, deux conseillers numériques se déplacent sur 13 communes du territoire pour organiser des ateliers.

Exemples :

Médiathèque	Date	Thème
Viry	02/12/22 de 16h à 18h	Utiliser l'application WhatsApp
Saint-Claude	09 et 16/11/22 de 18h à 20h	Utiliser un smartphone ou une tablette
	25/11 et 02/12/22 de 10h à 12h	Créer un diaporama photos

Ils effectuent également des permanences :

- Médiathèque La Pesse : 15/11 et 06/12/2022 de 14h à 16h
- Médiathèque Viry : 18/11 et 16/12/2022 de 15h à 18h
- Mairie Les Moussières : 31/10 et 05/12/2022 de 14h à 16h

Programme complet disponible en mairie.



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Besoin d'aide pour réaliser vos démarches administratives : CAF, CPAM, Pôle Emploi, impôts, justice, retraite/MSA, carte grise, pièce d'identité...

Maisons France Services

Les Bouchoux (Agence postale intercommunale)	Lundi et mercredi de 14h à 17h
Viry (Mairie)	Mardi et vendredi de 13h45 à 16h45
Chassal - Molinges (Mairie)	Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30
Septmoncel Les Molunes (Locaux techniques ancienne caserne la fin du pré)	Judi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30

Tél. : 07 56 30 18 80 – Mail : franceservices.hjms@gmail.com

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne (permis de construire, travaux, démolitions, certificats d'urbanisme,...). Pour répondre à cette obligation, le service ADS (Administration du Droit des Sols) de la communauté de communes a mis en place une plateforme nommée *Guichet unique* accessible à l'adresse suivante :

https://www.hautjurasaintclaud.fr/Rubrique_urbanisme/onglet_ADS

Une fiche d'aide est disponible pour réaliser la démarche.

Le dossier totalement dématérialisé sera enregistré directement dans le logiciel Cart@ads, déjà utilisé par les communes aujourd'hui pour transmettre les demandes. L'utilisateur pourra également suivre l'avancement de l'instruction jusqu'à recevoir son arrêté signé par le Maire.



Club JONQUILLE

Reprise des après-midis de jeux tous les mercredis de 14h à 17h30, salle du réfectoire au rez de chaussée du bâtiment de la mairie (accessible pour tous depuis l'arrière de l'immeuble). A partir du 20 septembre 2022 jusqu'au 14 juillet 2023.

Vous avez 60 ans et plus, vous pouvez nous rejoindre, devenir adhérent(e) à notre club et ainsi passer de bons moments tous ensemble. Bienvenue à notre club !

Mme Odette Duraffourg,
présidente du club JONQUILLE

L'AABLCC veut élargir ses activités

La première assemblée générale de l'Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam depuis les restrictions liées au Covid s'est tenue à La Pesse le 17 septembre. Il était temps de faire le point alors que les activités se sont poursuivies malgré les circonstances.

Ainsi, au cours des quatre dernières années, le Rassemblement a été maintenu, souvent de façon très émouvante ; le bureau a participé aux réflexions sur la définition d'une zone de quiétude à proximité du Crêt de Chalam ; une demande de rafraîchissement et d'actualisation du site a été adressée aux communes et communautés de communes concernées ; l'idée d'un sentier thématique a été avancée tant pour nourrir les visiteurs grâce à de riches informations locales que pour orienter vers des promenades moins difficiles que le Crêt de Chalam ; le jardin a été très bien entretenu ainsi que les plaques commémoratives et les alentours ; le pastoralisme a été valorisé et défendu grâce à un affichage saisonnier...

Il reste que l'une des volontés les plus anciennes de l'AABLCC peine à se concrétiser : l'ouverture vers un public jeune et large. Aussi, les participants à cette AG ont proposé de nombreuses actions à conduire dans ce sens tout au long de l'année ; à commencer par un travail avec les établissements scolaires, en mettant à leur disposition les ressources de l'Association. Cet axe

de travail apparaît d'autant plus urgent que les tensions actuelles rappellent l'importance des valeurs de tolérance et de libertés qui fondaient les combats de la Résistance.

A partir de ces orientations, le Conseil d'administration réuni le 30 septembre a lancé les premières étapes de cette ouverture. Les bonnes volontés prêtes à soutenir ce travail sont plus que jamais les bienvenues.

Jean-Yves Comby a souhaité se retirer du Conseil et un nouveau bureau a été élu, avec Jean-Pierre Lozneau président, Catherine Comby vice-présidente, Thomas Leplaideur secrétaire, Claude Mercier trésorier.

L'assemblée générale et le conseil d'administration ont très chaleureusement remercié Jean-Yves Comby pour ses qualités d'animateur, pour sa persévérance et pour tout le travail accompli au cours des 10 dernières années.

Jean-Pierre Lozneau



Groupe Zéro déchet

Jardin

Le jardin derrière l'école s'est mis en hivernage... Maintenant, place à un atelier « décorations de Noël » pour notre village.

Le groupe se retrouve les mercredis matin à partir de 9h au garage communal (vers le relais santé).

Si vous souhaitez nous rejoindre, ce sera avec plaisir.

A bientôt. Le Zdéch !



Le calendrier

Cérémonie

du 11 novembre
à 11h30



Tombola de l'APE

courant novembre

Organisation :

APE La Pesse Les Bouchoux



Assemblée générale

USC La Pesse

le vendredi 2 décembre 2022,
à Alvéoles
à partir de 18h30



Vente de sapins et

Marché de Noël

aux Bouchoux

le samedi 10 décembre

Organisation :

APE La Pesse Les Bouchoux



Vœux du conseil municipal

le vendredi 6 janvier 2023 à 18h
à la salle communale



Repas des Aînés

le samedi 7 janvier 2023
à Alvéoles

VENTE DE TERRINE ET CIVET
CERF ET SANGLIER

AICAF LES HAUTES COMBES
LA PESSE

17 décembre 2022

8 h à 14 h AU VILLAGE

(Entre la Boulangerie et l'épicerie de LA PESSE)

Terrine de Cerf/Sanglier (env. 500 g) : 15 €

Civet de cerf/Sanglier cuisiné (poche d'env. 1 kg) : 20 €

SELON DISPONIBILITES



(paiement chèque ou espèces)

Réservation conseillée au

06 87 43 92 52